

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

SESSION DE DROIT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 12 DE LA CONSTITUTION
(3^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

Séance du Mardi 7 Juillet 1981.

SOMMAIRE

PRÉSIDENTICE DE M. LOUIS MERMAZ

1. — Proclamation d'un député (p. 41).
2. — Requêtes en contestation d'opérations électorales (p. 42).
3. — Composition des commissions permanentes (p. 42).
4. — Nomination de la commission spéciale chargée de vérifier et d'épurer les comptes de l'Assemblée (p. 42).
5. — Renvoi pour avis (p. 42).
6. — Fixation de l'ordre du jour (p. 42).
7. — Dépôt de projets de loi adoptés par le Sénat (p. 42).
8. — Ordre du jour (p. 42).

★ (1 f.)

PRÉSIDENTICE DE M. LOUIS MERMAZ

La séance est ouverte à seize heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

PROCLAMATION D'UN DÉPUTÉ

M. le président. J'ai reçu le 6 juillet 1981 de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, une communication faite en application de l'article L. O. 179 du code électoral, m'informant que M. Jean Juventin a été élu, le 5 juillet 1981, député de la première circonscription de la Polynésie française.

— 2 —

REQUETES EN CONTESTATION D'OPERATIONS ELECTORALES

M. le président. En application de l'article L. O. 181 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication d'une nouvelle série de requêtes en contestation d'opérations électorales. Conformément à l'article 3 du règlement, cette communication est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 3 —

COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES

M. le président. J'indique à l'Assemblée que la composition des commissions permanentes a été publiée au *Journal officiel* du 4 juillet 1981 et que les nominations ont pris effet dès cette publication.

— 4 —

NOMINATION DE LA COMMISSION SPECIALE CHARGEE DE VERIFIER ET D'APURER LES COMPTES DE L'ASSEMBLEE

M. le président. Les candidatures à la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée ont été remises à la présidence et affichées à douze heures.

En conséquence, je proclame membres de cette commission les candidats présentés.

La composition de la commission sera publiée au *Journal officiel*.

— 5 —

RENOI POUR AVIS

M. le président. La commission de la production et des échanges demande à donner son avis sur le projet de loi de finances rectificative pour 1981, dont l'examen au fond a été renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (n° 3).

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le renvoi pour avis est ordonné.

— 6 —

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. La conférence des présidents, qui vient de se réunir, a établi comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au jeudi 16 juillet 1981, à minuit, terme de la session de droit.

Demain, mercredi 8 juillet, à quinze heures :

Message de M. le Président de la République ;

Déclaration du Gouvernement sur son programme et débat sur cette déclaration.

A dix-neuf heures :

Dépôt du rapport de la Cour des comptes.

Jeudi 9 juillet, à quinze heures :

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement.

Vendredi 10 juillet, à neuf heures, trente :

Questions orales sans débat.

Saisie de plusieurs demandes, la conférence des présidents a tenu à organiser, dès cette semaine, une séance réservée aux

questions orales sans débat. En conséquence, je prie les groupes de bien vouloir faire parvenir les questions à la présidence avant demain midi.

Mercredi 15 juillet, après-midi, après les questions au Gouvernement, et soir :

Jeudi 16 juillet, matin, après-midi et soir :

Discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1981.

Par ailleurs, la matinée réservée aux travaux des commissions a été fixée au jeudi.

— 7 —

DEPOT DE PROJETS DE LOI ADOPTES PAR LE SENAT

M. le président. J'ai reçu, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi adopté par le Sénat autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et l'Agence de coopération culturelle et technique complétant l'accord de siège du 30 août 1972 et relatif au statut de l'école internationale de Bordeaux.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 6, distribué et renvoyé à la commission des affaires étrangères, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi adopté par le Sénat autorisant l'approbation de la convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires telle que modifiée par le protocole de 1978.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 7, distribué et renvoyé à la commission des affaires étrangères à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi adopté par le Sénat autorisant l'approbation d'un accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties en France.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 8, distribué et renvoyé à la commission des affaires étrangères à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu, transmis par le Premier ministre, un projet de loi adopté par le Sénat autorisant la ratification de l'accord portant acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 9, distribué et renvoyé à la commission des affaires étrangères à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

— 8 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Mercredi 8 juillet 1981, à quinze heures, séance publique :

Message de M. le Président de la République ;

Déclaration du Gouvernement sur son programme et débat sur cette déclaration.

A dix-neuf heures : dépôt du rapport de la Cour des comptes.

La séance est levée.

(La séance est levée à seize heures dix.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.

Composition de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

MM. Anciant (Jean), Aumont (Robert), Bas (Pierre), Bonne-mais (Gilbert), Deniau (Xavier), Deprez (Charles), Fuchs (Jean-Paul), Gaillard (René), Inchauspé (Michel), Lagorce (Pierre), Mortelette (François), Nilès (Maurice), Sénès (Gilbert), Tabanou (Pierre), Testu (Jean-Michel).

Bureaux des commissions.

Dans leurs séances du mardi 7 juillet 1981, les six commissions permanentes et la commission chargée de vérifier et d'apurer les comptes ont procédé à la nomination de leurs bureaux qui sont ainsi constitués :

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, FAMILIALES ET SOCIALES

Président.

M. Claude Evin.

Vice-présidents.

MM. Jacques Brunhea, André Delehedde, Bernard Derosier, Mme Marie-France Lecuir.

Secrétaires.

MM. Georges Hage, Rodolphe Pesce, Roland Renard, Jacques Santrot.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président.

M. Maurice Faure.

Vice-présidents.

MM. Claude Estier, Pierre Guidoni, Robert Montdargent.

Secrétaires.

MM. André Bellon, Raymond Julien, Bernard Poignant.

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

Président.

M. Louis Darinot.

Vice-présidents.

MM. Robert Aumont, Jean Combasteil, Jacques Huygues des Etages.

Secrétaires.

MM. Jean Gatel, Bernard Madrelle, Mme Marie-Thérèse Patrat.

COMMISSION DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET DU PLAN

Président.

M. Christian Goux.

Rapporteur général.

M. Christian Pierret.

Vice-présidents.

MM. André Laignel, René Rieubon, Dominique Taddei.

Secrétaires.

MM. Alain Bonnet, Paul Chomat, Jean-Paul Planchou.

COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LÉGISLATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE

Président.

M. Raymond Forni.

Vice-présidents.

MM. Edmond Garcin, François Massot, Alain Richard.

Secrétaires.

Mme Françoise Gaspard, MM. Philippe Marchand, Ernest Moutoussamy.

COMMISSION DE LA PRODUCTION ET DES ÉCHANGES

Président.

M. Gustave Ansart.

Vice-présidents.

MM. André Billardon, Roland Huguet, Claude Michel, André Soury.

Secrétaires.

MM. Robert Chapuis, Henri Delisle, Mmes Adrienne Horvath, Odile Sicard.

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE VÉRIFIER ET D'APURER LES COMPTES

Président.

M. René Gaillard.

Vice-présidents.

MM. Robert Aumont, Maurice Nilès.

Secrétaires.

MM. François Mortelette, Gilbert Sénès.

Requêtes en contestation d'opérations électorales.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. O. 181 DU CODE ÉLECTORAL (2^e liste.)

CIRCONSCRIPTION	NOM DU DÉPUTÉ dont l'élection est contestée.	TOUR de scrutin.	NOM des requérants.
<i>Métropole.</i>			
Alpes-Maritimes (5 ^e)...	Mme Louise Moreau	2 ^e	MM. Cornut-Gentile et Grinda.
Calvados (3 ^e)	M. Michel d'Ornano.	2 ^e	Besse.
Isère (4 ^e)	Mmes Gisèle Halimi.	2 ^e	Mmes Poujol, épouse Touati.
Isère (4 ^e)	Gisèle Halimi.	2 ^e	Casseville.
Marne (3 ^e)	Annette Chepy-Léger.	2 ^e	MM. Lemaitre.
Moselle (6 ^e)	MM. Paul Bladt.	2 ^e	Bousch.
Paris (12 ^e)	Pierre de Benouville.	2 ^e	Tremblay.
Seine-et-Marne (4 ^e)	Marc Fromion.	2 ^e	Peyrefitte.
Val-d'Oise (4 ^e)	Mme Marie-France Lecuir.	2 ^e	Petit.
<i>Départements d'outre-mer.</i>			
Réunion (2 ^e)	MM. Jean Fontaine.	2 ^e	Vergès.
<i>Territoires d'outre-mer.</i>			
Wallis-et-Futuna	Benjamin Brial.	2 ^e	Tui Basilio et autres.

QUESTIONS ORALES AVEC DEBAT

Famille (politique de la famille).

1. — 8 juillet 1981. — M. Michel Debré demande à M. le Premier ministre si, compte tenu des indications fâcheuses sur le taux de la natalité française, il n'estime pas nécessaire d'exposer les orientations de la politique familiale du Gouvernement.

ABONNEMENTS

EDITIONS		FRANCE et Outre-mer.	ÉTRANGER	DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION 26, rue Desaix, 75727 Paris CEDEX 18 Téléphone } Renseignements : 878-62-31 Administration : 878-61-99 TELEX 201176 P DIRJO - PARIS	
Codes.	Titres.	Francs.	Francs.		
Assemblée nationale :					
	Débats :				
08	Compte rendu.....	72	300		
23	Questions.....	72	300		
07	Documents.....	390	720		
Sénat :					
06	Débats.....	84	304		
09	Documents.....	390	696		

N'effectuer aucun règlement avant d'avoir reçu une facture. — En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.

Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.

Prix du numéro : 1,50 F. (Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats ; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)